

## Description du rôle

# EXAMINATEUR.TRICE

### Objectif du poste :

Fournir une expertise spécialisée dans la création de contenu et à l'administration de l'examen de Fellowship; être engagé envers la vision, la mission et les valeurs du Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada; et agir en tant qu'ambassadeur de la profession.

### Devoirs et responsabilités:

#### *La création de contenu:*

- Créer le contenu de l'examen en utilisant les documents de référence appropriés.
- Respecter tous les délais pour la création de contenu.
- Examiner et réviser le contenu signalé par le/la examinateur.trice en chef.

#### *L'administration de l'examen*

- Évaluer et préparer les examens oraux, y compris les règles d'attribution de la note et le choix du moment, avant de les donner, en tant que membre de l'équipe d'examen.
- Administrer les examens oraux.
- Évaluer de façon indépendante les réponses des candidats lors des examens oraux et documenter toutes les lacunes majeures.
- Consigner les notes de façon distincte pour chaque candidat dans la feuille de notation individuelle.
- Participer à la validation de la clé de correction et aider le/la examinateur.trice en chef à la création des rapports de rendement.

### Qualifications et exigences :

L'examineur.trice doit être :

- Un Fellow, dont le titre est en règle, pour un minimum de trois ans;
- Domicilié au Canada (de préférence);
- Un expert en la matière;
- Un.e spécialiste agréé.e dans sa spécialité au sein de la province ou de l'État où il réside.
- L'examineur.trice doit avoir œuvré au sein de l'un ou de plusieurs des postes suivants à temps plein ou à temps partiel :
  - Pratique clinique
  - Recherche
  - Enseignement
  - Activité connexe en dentisterie ou en sciences dentaires

L'examineur.trice est tenu de :

- Consacrer le temps nécessaire pour participer pleinement à toutes les activités requises liées à l'examen de Fellowship;
- Utiliser efficacement la technologie

### Compétences clés :

L'examineur.trice doit démontrer :

- De l'intégrité dans leurs relations personnelles et d'affaires;
- Un bon jugement et une indépendance d'esprit;
- Une bonne capacité d'écoute et de compréhension des points clés;

- Une bonne capacité à articuler ses pensées de manière claire et concise;
- La capacité à se rapporter à un large éventail de personnes;
- La capacité d'établir des relations de qualité et d'influencer les autres;
- La capacité d'être en désaccord sans être désagréable;
- La volonté de changer de position si nécessaire.

**Orientation et formation :**

Participer à la formation des examinateurs.trices tous les trois ans ou lorsque le Collège l'exige.

**Engagement requis :**

En plus des responsabilités énumérées ci-dessus, l'examineur.trice participera à :

- Les réunions d'équipe de l'examen des spécialités;
- Les cérémonies de remise de diplôme et le Diner Annuel (facultatif).

**Mandat :**

Trois ans (mandat initial), renouvelable annuellement par la suite

**Avantages :**

- Des occasions de réseautages
- La possibilité de partager et d'apprendre les pratiques exemplaires
- De l'expérience pratique en leadership et en gouvernance

**Obligation de rendre compte :**

L'examineur.trice doit se rapporter à l'examineur.trice en chef de sa spécialité.